

AFFECTATION RESULTAT EN
2024

Date de la convocation/ 28 mars 2024
Séance du 1

Le huit avril deux mil vingt quatre réuni sous la présidence de Madame Marie-Thérèse PARASKEVAS, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par Monsieur BERNARD après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		183 969,98 €
Opérations de l'exercice	107 863,01 €	155 557,05 €
Totaux	107 863,01 €	339 527,03 €
Résultat de clôture (=CA)		231 664,02 €

(1) déficit ou excédent cumulé 2020 moins 1068/2021

Besoin de financement
Excédent de financement

31 688,89 €

au compte 001 investissement dépenses BP 2024
au compte 001 investissement recettes BP 2024

Restes à réaliser

--

Montants égaux à totaux ETAT DES RESTES et col. REPORTS CA22 et BP23

Besoin de financement des restes à réaliser
Excédent de financement des restes à réaliser

--

Besoin total de financement
Excédent total de financement

31 688,89 €

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

231 664,02 €

au compte 1068 Investissement BP 2024, avec émission titre de recette.
au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2024

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie;

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations MM Jean-François GOYARD, Xavier BERNARD, Marie-Thérèse PARASKEVAS, Jean-Paul FELIX, Antoine DAVENE de ROBERVAL, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Jennifer LEROUGE, Thierry SEUTIN







